



CONFÉRENCE COMMÉMORATIVE ENID-GRAHAM

PHILOSOPHIE

Le prix Conférence commémorative Enid-Graham est le prix le plus prestigieux décerné par l'Association canadienne de physiothérapie. La profession croit que:

- L'Association et la profession doivent encourager et soutenir le leadership professionnel en reconnaissant les contributions exceptionnelles.
- Un physiothérapeute qui fait la promotion de la profession à l'échelle locale et nationale est un membre d'une valeur inestimable pour la profession.
- Un physiothérapeute qui participe notamment à des activités professionnelles sert de modèle essentiel de pratique et de comportements professionnels pour les autres physiothérapeutes.

(Les mises en candidature peuvent être soumises en anglais ou en français)

HISTOIRE

Le prix Conférence commémorative Enid-Graham a été créé en 1980 pour honorer Enid Graham. Elle est la fondatrice de la Canadian Association of Massage and Remedial Gymnastics (qui deviendra l'Association canadienne de physiothérapie) et est un leader durant les premières années de l'Association. Helen Gault a prononcé la conférence inaugurale en 1981.

OBJECTIF

L'objectif du prix de Conférence commémorative Enid-Graham est d'honorer un membre de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP) qui a fait preuve d'un leadership exceptionnel et qui a apporté une contribution remarquable à la profession.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les collègues du candidat doivent le reconnaître comme étant un leader engagé dans la promotion de la profession de physiothérapeute. Le candidat doit avoir contribué de façon significative à la profession à l'échelle nationale pendant au moins dix ans. Il doit avoir eu une influence sur la croissance de la profession dans au moins deux domaines parmi les suivants : pratique clinique, leadership, éducation, recherche ou administration.

Les qualifications et l'expérience du candidat peuvent comprendre, sans s'y limiter :

- Développement de nouvelles orientations innovatrices pour la profession;
- Promotion et poursuite de l'excellence dans la profession;
- Influence positive des autres, les motivant à atteindre de plus hauts niveaux



- d'accomplissement ou des objectifs professionnels;
- Influence sur la croissance de la profession;
- démonstration de la qualité du leadership et de la contribution professionnelle;
- démonstration de la capacité de donner une conférence remarquable;

ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit être un physiothérapeute membre de l'ACP.

SÉLECTION DU CANDIDAT

Le Comité des prix de l'ACP sélectionnera le lauréat.

REMISE DU PRIX

Un prix sera remis à la réception de la Conférence commémorative Enid-Graham au congrès.

FORME DE REMISE DU PRIX

- L'honneur de présenter la Conférence commémorative Enid-Graham de 45 minutes au congrès de l'ACP
- Certificat encadré et cadeau
- Épinglette commémorative Enid-Graham
- Frais d'inscription au congrès, de voyage et de séjour jusqu'à concurrence de 2 000 \$

PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Seuls les membres de l'ACP ou les membres d'une organe de l'ACP (p. ex., division de champs d'intérêt et de pratique clinique, section provinciale/territoriale de l'ACP) peuvent présenter une candidature. Toutes les mises en candidature sont confidentielles; seules les personnes qui proposent une candidature et les membres du Comité des prix de l'ACP connaîtront l'identité des candidats.

La mise en candidature doit comprendre :

1. Curriculum vitae du candidat.
2. Un des proposants doit être désigné comme étant le proposant principal.
3. Au moins trois lettres de recommandation, mais pas plus de cinq. Les lettres ne doivent pas dépasser quatre pages. Au moins deux lettres de recommandation doivent avoir été



écrites par un physiothérapeute membre de l'ACP.

4. Les lettres doivent souligner le caractère unique du candidat et la façon dont il répond aux critères d'admissibilité.
5. Pour que la candidature soit acceptée, les lettres doivent fournir des preuves à l'appui des qualités de leadership du candidat.

Pour faciliter la rédaction des lettres, veuillez-vous référer aux critères suivants qui seront utilisés par le Comité des prix pour évaluer chaque dossier de candidature.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Contribution à la profession de physiothérapeute dans au moins deux des domaines de l'administration, du leadership, de l'éducation, de la pratique clinique ou de la recherche.
2. Profondeur de la contribution.

[Nb: Les points seront attribués en deux dimensions au moins en fonction des preuves fournies]

3. Étendue / portée
 - Portée étendue, effets divers des contributions.
 - Les contributions dans un ou plusieurs des cinq domaines énumérés ci-dessus (voir numéro 1).
4. Profondeur
 - Contributions soutenues.
 - influence sur la croissance de la profession à l'échelle nationale.
5. Qualité
 - la reconnaissance antérieure des contributions, comme en témoignent d'autres prix.
6. Distinctions honorifiques
 - des réalisations de haute qualité qui démontrent l'originalité.
7. Importance
 - La visibilité professionnelle des contributions au public, comme en témoignent les publications, les présentations, les conférences invitées, les nominations et les postes élus.
 - La qualité durable des contributions, ou les effets potentiels continus des contributions à la profession.
 - Influence sur la croissance et le développement de la profession.



8. Visibilité professionnelle des contributions du public, comme en témoignent les publications, les présentations, les conférences invitées, les nominations et les postes élus.
9. Estime générale dans laquelle la personne est détenue par des collègues.
 - Les commentaires favorables formulés par les pairs dans les énoncés d'appui.
 - La reconnaissance antérieure des contributions, comme en témoignent d'autres prix et distinctions honorifiques.
 - Fait preuve de mentorat et de leadership au sein de la profession.
 - Références citées aux travaux du candidat.
10. Capacité de présenter un exposé remarquable.
 - Compétences reconnues en communication orale.
11. Nombre d'années de la contribution à la profession de physiothérapeute.
12. Nombre de domaines de contribution à la profession de physiothérapeute.

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Les candidatures doivent être soumises en ligne, généralement avant la mi-octobre pour la remise de prix l'année suivante. Lorsque le lauréat a été choisi, la présidence de l'ACP communiquera avec celui-ci et l'invitera à présenter une conférence au congrès de l'ACP. Lorsque le candidat aura accepté le prix, une annonce sera faite dans les publications de l'ACP avec une courte note biographique. Le bureau national sera avisé dès que le prix aura été accepté afin de prendre des arrangements avec le candidat, d'insérer l'information dans la programmation du congrès et de faire de la publicité entourant le prix. Si le lauréat ne peut se présenter au congrès, il pourra désigner une personne qui lira la conférence à sa place.